

---

# LE CONSERVATOIR E



# LE CONSERVATOIRE AUJOURD'HUI

Inauguré en 2004 par le ministre de la Culture, Le conservatoire de musique et de danse de Chartres à été labellisé conservatoire à rayonnement départemental par le ministère de la Culture et de la Communication en 2006.

Etablissement spécialisé d'enseignement artistique, le conservatoire a pour mission première d'offrir une formation complète en musique, chant et danse, en conciliant une volonté de démocratisation et d'ouverture avec une exigence de qualité pédagogique.

Ce service culturel municipal inspecté pédagogiquement par le ministère de la Culture, est ouvert à tous et propose des formations individuelles, des pratiques collectives et des classes à horaires aménagés.

[Pour plus de détails sur les différentes formations, cliquez ici.](#)

Outre sa mission de formation, le conservatoire mène une action d'animation de la Ville. Il programme une saison de concerts et de spectacles.

[Téléchargez le programme de la saison 2016-2017](#)

[Téléchargez le dossier d'inscription 2017-2018](#)

## CONTACTS

**Conservatoire à Rayonnement Départemental de Chartres**

Cloître des Cordeliers - 22, rue Saint-Michel  
28000 Chartres.

Tel: 02 36 67 30 70

[conservatoire@agglo-ville.chartres.fr](mailto:conservatoire@agglo-ville.chartres.fr)

## UN PEU D'HISTOIRE ...

Institué en Italie par **François d'assise**, l'**ordre des Frères Mineurs** de Saint-François, appelés en France **Cordeliers** du fait qu'ils portaient une corde par dessus leur vêtement, s'établît à Chartres en **1231**.

L'autorisation leur est donnée de construire dans le faubourg des Epars, aujourd'hui rue du Grand Faubourg. Lors du siège de la ville en 1568, le couvent est détruit pour empêcher l'armée protestante d'en faire un réduit stratégique. Charles d'O alors seigneur de Vérigny acquiert un terrain au clos Saint-Père près de la porte Saint-Michel pour réinstaller les Cordeliers. La réalisation de

l'édifice débutera en 1569 pour s'achever en 1586. Celui-ci comprenait alors une église et le cloître à colonnes toscanes, regroupant une bibliothèque, un dortoir à cellules et un réfectoire.

Depuis, le cloître a occupé différentes fonctions. A la révolution, la chapelle sert à l'assemblée des trois Ordres pour l'élection des députés aux états généraux de 1789. En 1791, Le couvent, nationalisé, est destiné aux services du département, puis en 1795 les bâtiments deviennent école centrale puis école secondaire et enfin sont annexés au nouveau lycée Marceau construit entre 1884 et 1887. En novembre 1857, l'église disparaît. Aujourd'hui il reste un fragment de mur nord de l'édifice encore visible dans le cloître. L'ensemble des bâtiments est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1959 et 1979.